

Communiqué



TOUS UNIS CONTRE L'ALCOOL ET LA DROGUE AU VOLANT Opération nationale concertée pour prévenir la capacité de conduite affaiblie

Montréal, le 29 novembre 2018 – L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), intensifieront leurs interventions ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue, du 29 novembre 2018 au 3 janvier 2019, dans le cadre d'une opération nationale concertée de prévention.

Cette opération, lancée aujourd'hui à Montréal, se déploiera sous le thème : *Conduire chaud, conduire gelé, c'est non*. Elle vise à rappeler aux citoyens que prendre le volant après avoir consommé de la drogue ou de l'alcool n'est pas une option.

Les patrouilleurs interviendront de façon intensive, entre autres, lors de la tenue de points de contrôle routier afin de détecter et de procéder à l'arrestation des conducteurs dont la capacité de conduite est affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux.

Les contrôleurs routiers de la SAAQ seront partenaires des services policiers lors des opérations conjointes. Ils interviendront auprès des véhicules lourds, des autobus et des taxis.

Décembre, mois de festivités

En décembre, les occasions de fêter se multiplient. Nous souhaitons que tous profitent pleinement de ces festivités, tout en sachant que prendre le volant avec la capacité de conduite affaiblie est un acte criminel.

Alcool ou drogue : on ne conduit pas. Pas de risques à prendre

Par ailleurs, la SAAQ profite de cette période pour tenir une campagne de sensibilisation sur le thème, « Alcool ou drogue : on ne conduit pas. Pas de risques à prendre ». La

campagne porte à la fois sur le risque d'être impliqué dans une collision et le risque d'être arrêté.

Statistiques

La capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue demeure l'une des causes principales des collisions mortelles au Québec.

De 2012 à 2016, chaque année, les collisions dues à l'alcool ont causé en moyenne :

- 110 décès (30 %)
- 260 blessés graves (15 %)
- 1 800 blessés légers (5 %)

De 2012 à 2016, chez les conducteurs décédés dans une collision de la route au Québec :

- 33 % avaient des drogues licites ou illicites dans le sang;
- 19 % avaient du cannabis dans le sang;
- 35 % des conducteurs de 16 à 24 ans avaient du cannabis dans le sang.

L'opération nationale concertée pour prévenir la capacité de conduite affaiblie est organisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et la SAAQ.

Pour plus d'information sur cette opération, nous invitons le public à consulter [le fil Twitter](#) et [la page Facebook](#) de la Sûreté du Québec, de même que ceux des corps de police municipaux et de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Tous unis contre l'alcool et la drogue au volant.

-30-

Information :

Service des communications

Sûreté du Québec

514 598-4848

www.sq.gouv.qc.ca

Relationnistes auprès des médias

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

418 528-4894

Sans frais : 1 866 238-4541

www.saaq.gouv.qc.ca/media

Service de police de la Ville de Bromont

450 534-3131